



Association Suisse des Amis d'Haïti

<https://asahaiti.org/>

CCP : 12-14784-3

IBAN: CH59 0900 0000 1201 4784 3

BIC: POFICHBEXX

P/a Philippe Jenni - Chemin Cusinand, 30 – 1285 Athenaz

Juin 2021

Sommaire : [Édito fil rouge / Équipement d'une salle informatique](#)
[Projets à l'école de Banique](#)
[Formation pédagogique de deux étudiantes](#)
[Mise en œuvre de la Charte Développement et Environnement Durables](#)
[Les lampes de Raphaël en exposition / Agenda](#)

ÉDITO FIL ROUGE

Depuis environ une année, le comité de l'ASAH réfléchit à donner une meilleure efficacité à l'argent envoyé en Haïti. En soutenant des projets avec des buts bien définis, qui correspondent à des demandes émanant des bénéficiaires eux-mêmes, voulus et élaborés par eux, nous espérons travailler mieux en partenariat. Accompagner des actions au fur et à mesure de leur mise en œuvre permet d'ajuster les envois financiers à la situation réelle ; inversement aussi, les projets peuvent être modulés en fonction des réalités financières. Avantage aussi pour les fidèles donateurs : être mieux informés de la destination des dons.

Le comité s'est donc mis à la tâche avec nos partenaires haïtiens pour choisir des actions à la fois en nombre et en taille, correspondant à nos capacités et aux buts pédagogiques de l'association. Cela a engagé des échanges nombreux, directs, à fréquence soutenue avec Haïti. C'est ainsi que s'est fait le choix des quatre actions que nous présentons dans cette circulaire.

La première de ces réalisations, à vrai dire, n'est pas nouvelle. Il s'agit de l'équipement d'une salle informatique, financée par les étudiant-e-s du Gymnase de Nyon via leur association « Save it » (*voir circulaire juin 2020*), mais le projet a enfin pu se concrétiser. Les autres sont le soutien à l'école de Banique dans la mise en œuvre d'une autonomie financière, l'octroi de bourses de formation pour deux étudiantes à l'École Normale de Frères et le projet de mise en œuvre de la Charte de *Développement et environnement durables*.

Sans oublier dans ce numéro, celles et ceux qui, ici, s'activent avec ingéniosité à garnir la bourse, tel Raphaël, créateur de lampes, qui organisera une exposition de ses œuvres.

Yvonne Piquilloud

ÉQUIPEMENT D'UNE SALLE INFORMATIQUE



Ce projet a pu se réaliser grâce au don de Save-It Haïti, association créée par des étudiant-e-s du gymnase de Nyon, peu après le séisme de 2010 et qui a poursuivi diverses actions de soutien via l'ASAH. Pour cette dernière, les élèves ont pu récolter des fonds en organisant des soirées festives et des ventes de pâtisseries. Au fil des années, ce sont ainsi 14'000 frs que *Save It* a versé à l'ASAH avec pour but que « des jeunes aident d'autres jeunes » dans leur formation.

Après maints échanges par e-mail, pour préciser le projet avec nos partenaires en Haïti, évaluer les devis, procéder à l'achat des ordinateurs portables et faire réaliser les travaux d'aménagement, nous avons le plaisir d'annoncer la mise en activité de la salle informatique à l'École Normale

de Frères. Pour rappel, le projet vise à offrir aux étudiant-e-s, futur-e-s enseignant-e-s, une ouverture au monde et une appropriation des nouvelles technologies pour favoriser la recherche d'informations, faciliter la rédaction de travaux, se mettre en réseau avec des écoles normales en Haïti ou à l'étranger et rendre les étudiant-e-s plus autonomes dans la construction de leur savoir.



Kecia Durand, directrice de l'École Normale de Frères, nous a communiqué que les 13 ordinateurs achetés ont été et installés sur des supports en bois construits par un ébéniste (voir photos). Le choix d'ordinateurs portables s'est justifié par l'avantage de fonctionner sur batterie en cas de coupure de courant et de faciliter le travail sur les tables. La salle informatique est installée dans une partie de la bibliothèque, qui est appelée à s'agrandir par la suite. Il faudra encore envisager l'achat d'UPS (onduleurs) pour protéger ces ordinateurs des fluctuations de courant. Un professeur a été engagé pour assurer la formation. Les élèves ont commencé les cours durant le mois de mai, à raison de deux heures par semaine pour chaque classe. Les étudiant-e-s auront toujours accès à la salle informatique pour faire des recherches et rédiger leurs devoirs.

Patricia Rochat

PROJETS À L'ÉCOLE DE BANIQUE

La volonté du comité d'agir au niveau des écoles par des projets orientés vers le développement s'est concrétisée par un contact direct avec M. Frantz Isméus, directeur de la petite école de Banique (9 enseignant-e-s, 219 élèves) à Saint-Marc, petite ville à environ 90 km de Port-au-Prince. Ayant déjà entrepris plusieurs démarches auprès de sa communauté scolaire, il s'est montré d'emblée très intéressé et entreprenant. Grâce aux échanges quasi quotidiens via les messageries sur smartphones ou des entretiens entre lui et des membres du comité, le projet a pu être construit en partenariat. Sur place, une association pour le développement de la communauté de l'école de Banique a été fondée, avec un comité représentatif : parents, enseignant-e-s, directeur, ...



Par ailleurs, le comité de l'ASAH a mandaté le *Service pédagogique spécifique* du BEMHEG (Bureau de l'Église Méthodiste d'Haïti pour l'Éducation Générale), accompagné du comptable, pour expertiser la situation pédagogique, financière et environnementale de l'école. Le rapport rendu en mars a permis de confirmer les besoins exprimés par le directeur et de recommander certaines pratiques pour une gestion financière transparente et efficace. Les échanges avec M. Isméus ont permis de définir l'objectif général suivant :

Viser une autonomie financière de l'école de Banique d'ici quatre ans et offrir une qualité de l'éducation permettant à l'ensemble des élèves d'atteindre les objectifs de l'école primaire.

selon deux objectifs spécifiques :

1. Renforcer la capacité économique des parents d'élèves de l'école pour payer les écolages et les frais scolaires, afin d'assurer une scolarité continue de leurs enfants, tant des filles que des garçons.
2. Améliorer les conditions et la qualité de l'enseignement pour que les apprentissages puissent se réaliser dans des conditions optimales.

Sept actions ont été identifiées pour y participer, notamment proposer un microcrédit destiné aux familles de l'école de Banique. Nous allons les discuter prochainement avec le BEMHEG, afin de débiter leur mise en œuvre dès cette prochaine année scolaire. En l'attente des bénéfices de ces actions qui seront menées par le directeur et son équipe, le comité a décidé de soutenir le paiement de leur salaire dès ce mois d'avril.

Nous reviendrons largement sur l'ensemble du projet dans notre prochaine circulaire.

Simone Romain et Philippe Jenni

FORMATION PÉDAGOGIQUE DE DEUX ÉTUDIANTES

Le développement durable par l'éducation nécessite une formation de qualité

L'éducation de qualité est un des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Cet objectif vise à assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et de promouvoir des possibilités d'apprentissage à tous les niveaux de l'éducation et tout au long de la vie pour tous.

C'est dans cette optique de développement durable que l'ASAH a décidé de s'engager à soutenir deux jeunes dans leur formation à l'École normale de Frères (le Centre Pédagogique Rural Protestant), afin de leur offrir une formation de qualité pour devenir des enseignant-e-s à l'école primaire. Le but visé est qu'ils ou elles puissent ensuite mettre cet enseignement en pratique dans l'école de leur circuit (leur zone scolaire) et ainsi participer au développement durable de leur communauté.

Sur la base de critères préétablis et discutés entre l'ASAH, la Direction de l'École de Frères et les pasteurs responsables de circuits, **deux jeunes femmes ont été choisies comme bénéficiaires de ces bourses, Juliette Bazil et Joselia Etienne.**



Joselia, de Furcy



Juliette, de Petit-Goâve

Juliette, 22 ans, est de Petit-Goâve, une des villes les plus anciennes d'Haïti et qui a été nommée 'Goave' par les Amérindiens. Joselia, 23 ans, est de Furcy, un joli petit village au-dessus de Port-au-Prince, à près de 1500 mètres, centre important du commerce local.

“La matière qui me plaît le plus, c'est les sciences expérimentales, car elle fait référence à tout ce qui existe dans la nature, comme les animaux et les plantes“, nous explique Joselia. Selon Juliette, “le cours qui me plaît le plus, c'est l'histoire de l'éducation, parce qu'il m'aide à connaître les différentes perceptions qui permettent à l'enfant de mieux travailler“.

Ces deux jeunes étudiantes viennent à peine de commencer leur formation au mois de mars, mais elles ont déjà de grands rêves !

Le rêve de Juliette est de pouvoir créer un jour sa propre institution de formation. “Une chose nouvelle que j'ai apprise depuis que j'ai commencé la formation, c'est que le cerveau d'un enfant préadolescent est plus enclin à l'apprentissage d'une langue, alors qu'à 12-13 ans, le cerveau subit des transformations qui modifient ses habitudes linguistiques“. Quant à Joselia, son rêve est de devenir une grande éducatrice. “J'ai déjà appris comment former un enfant qui entre à l'école primaire par la lecture à l'aide d'images, l'apprentissage des lettres à partir d'un chant, comment tracer les lettres dans l'air, sur une feuille de papier ou au tableau !”

En signant le contrat pour la bourse d'études, Joselia et Juliette ont accepté de s'engager à travailler auprès de l'école de leur circuit pendant une période de deux ans après leur formation. Pour sa part, l'ASAH prend en charge les deux années d'étude à raison de 1800 CHF par an et par étudiante pour financer les écolages, le matériel scolaire ainsi que les frais de transport et de nourriture mensuels pour que les jeunes puissent vivre en ville, à Port-au-Prince.

Marie-Claude Julsaint

MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE DÉVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT DURABLES

Le comité de l'ASAH a décidé de s'engager formellement à soutenir les actions de l'association [CONVIVE](#) (pour un environnement CONstruit Vlvant et VERT) au sein du centre de formation pédagogique et des écoles, en partenariat avec le BEMHEG (Bureau de l'Église Méthodiste d'Haïti pour l'Éducation Générale). Pilotées par Guy Loutan depuis 2013 en Haïti, ces actions ont apporté des résultats tout à fait intéressants. Elles ont permis de réaliser notamment des aménagements favorisant l'environnement sur le terrain de Frères et d'aboutir à une **Charte pour l'environnement et le développement durables** rédigée lors d'une démarche participative incluant une dizaine de personnes du campus de Frères (Charte sur demande à CONVIVE).

Dans une optique participative et plus démocratique qu'actuellement, il s'agit maintenant de recevoir l'aval des responsables des différentes institutions du site pour que Guy puisse s'y référer dans son engagement auprès des employés, enseignants, cuisiniers, jardiniers, représentant des élèves, habitants du site, de l'Église et de l'école professionnelle. Ainsi ce projet passera de contacts personnels initiés par Guy à des projets officiels, progressivement mis en route selon les thèmes choisis, les moyens à disposition et les personnes concernées.

Voici quelques exemples d'actions qui pourraient être mises en œuvre. Pour les cuisines privées et cafétérias : trier les déchets pour démarrer un compost sérieux avec les jardiniers. Favoriser les achats auprès des vendeurs de rue proches pour tous les produits frais, plutôt que se ravitailler au supermarché en produits emballés souvent importés. Favoriser la communication entre les responsables locaux pour éviter qu'une décision de l'un ne détruise des travaux de l'autre, comme s'est présentée la construction d'une route en travers du collège (!) avec abattage de grands arbres et destruction de terrasses cultivables de la zone la plus fraîche du collège !

Il y a urgence, selon le principe d'une "vision globale, action locale", avec une belle collaboration en vue si le projet aux charges partagées est accueilli ! Prochain séjour de Guy dès que la sécurité sera revenue, et l'invitation reçue...

Guy Loutan Loutan@convive.org

LES LAMPES DE RAPHAËL EN EXPOSITION

Raphaël Beffa a déjà mis plusieurs fois ses talents au service et de l'ASAH lors de précédentes fêtes, et nous lui en sommes très reconnaissants. Il se présente et vous invite à son exposition, dont une partie des bénéfices sera versée à l'ASAH.

« Observateur, esthète, expérimentateur, j'ai toujours des projets plus ou moins réalistes en réserve. À chercher l'impossible, on tombe parfois sur de bonnes surprises, le hasard ou une inspiration. Dans tous les cas, j'en profite et j'essaie d'en faire profiter les autres.



Pour pouvoir modeler la lumière j'ai choisi de réaliser des abat-jour avec du papier, qui est un excellent guide de lumière. J'utilise des ampoules LED pour maintenir une basse température et réalise de petites lampes utilisant des matériaux récupérés ou des éléments provenant de la nature. Chaque lampe a son histoire unique que je suis prêt à partager si vous me rendez visite. »

Pour cela, je vous invite à **mon exposition à l'Espace Ruine, au 15 rue des Vollandes : Du 7 au 9 juillet de 16h à 19h / samedi 10 et dimanche 11 juillet de 10h à 18h.**



Raphaël Beffa Raphael.beffa@bluewin.ch

AGENDA

Assemblée générale ordinaire de l'ASAH : 10 novembre 2021. Informations dans notre circulaire d'octobre.

Le comité de l'ASAH vous adresse ses meilleurs messages et vous remercie pour votre généreuse fidélité !

Ont contribué à cette circulaire

Textes et photos :

Yvonne Piquilloud, Patricia Rochat, Marie-Claude Julsaint, Simone Romain, Yves Gaudin, Philippe Jenni, Guy Loutan ; Raphaël Beffa et Ketcia Durand

Mise en page et responsable de publication :

Philippe Jenni

Impression :

Atelier Arts Graphiques – www.epi.ge.ch